

Contact⁺

L'information d'Aire-sur-la-Lys et ses hameaux

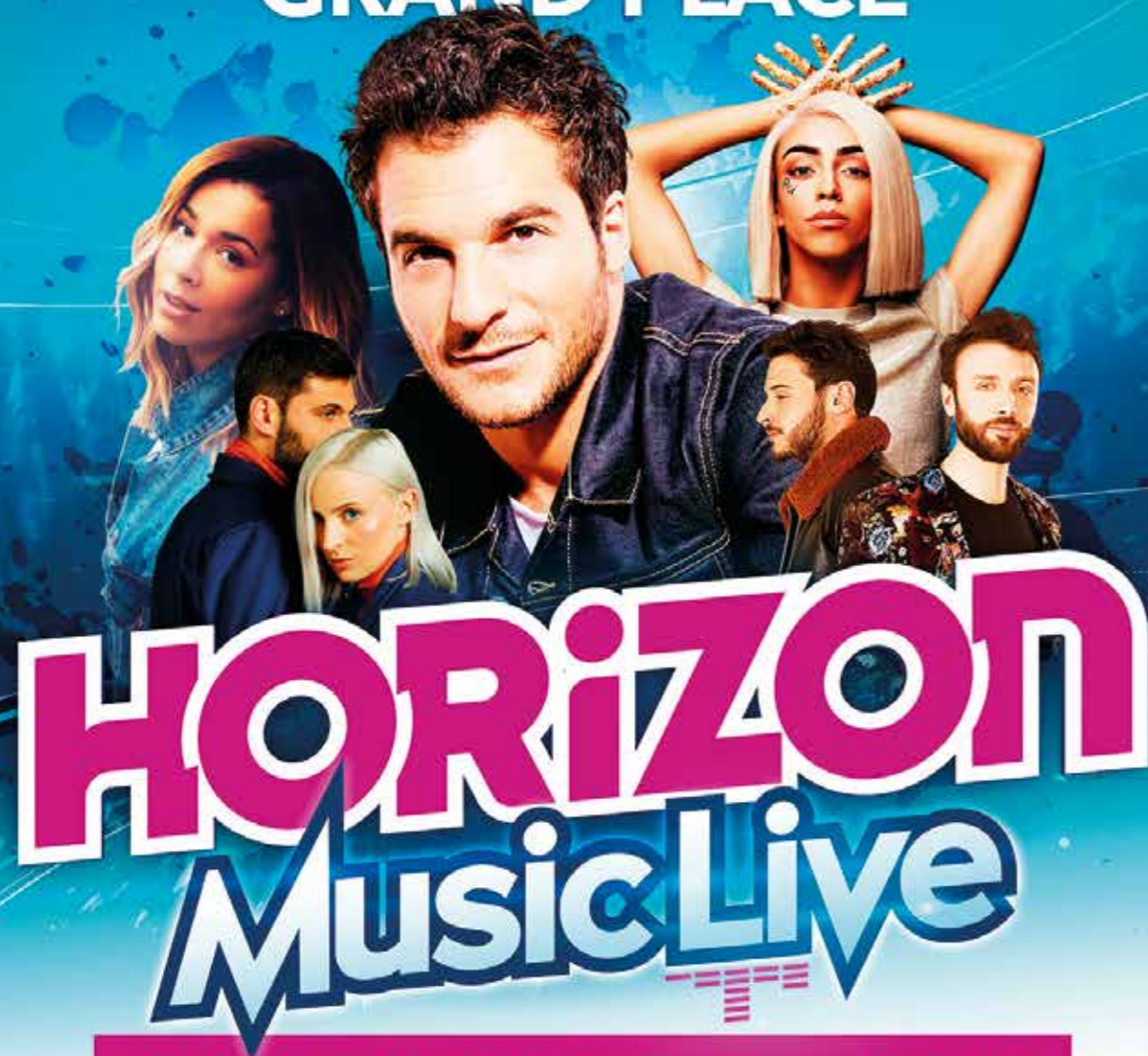
Histoire et modernité UN AXE FORT



LA VILLE DE AIRE SUR LA LYS

PRÉSENTE

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE || 19H00
GRAND PLACE



GRAND CONCERT GRATUIT

AMIR

CHIMENE BADI || BILAL HASSANI

MADAME MONSIEUR || LARUSSO

DIVA FAUNE || SECRET GARDEN



S2R STARBRAND



SOMMAIRE

Festivités p 4

Clin d'œil p 6

Événements p 7

Travaux p 8

Actualités p 10

Projets p 11

Découvertes p 12

Culture p 13

Aire continue de bouger p 14

Libre expression p 15

POUR RECEVOIR Contact +

Ce numéro est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des foyers d'Aire-sur-la-Lys et ses hameaux. Les Airois qui ne l'auraient pas reçu peuvent téléphoner au 03 21 95 40 50. Il est également disponible sur le site internet de la ville : www.ville-airesurlalys.fr ou à l'accueil de la mairie.

Le mot du maire



Chers Airois,

Les premiers mois de 2019 s'inscrivent dans la continuité voulue par la Municipalité à travers la poursuite d'un investissement important nécessaire à l'attractivité de notre commune complétée par une animation dense qui a rencontré un vif succès telle que « ville ouverte » organisée conjointement par l'Union Commerciale sous la Présidence d'Emilie Billet ainsi que le Comité de la porte d'Arras avec François Vandenbergue son Président mais aussi le 1^{er} Urban Trail organisé par le Rotary Club. Nos investissements, cette année concernent l'aménagement de la rue de Merville réalisé avec le Département du Pas-de-Calais, la création de deux nouvelles classes et une garderie à l'école primaire Ferry. Le hameau de St Quentin se verra doter d'une nouvelle salle polyvalente servant également à la cantine scolaire, mais aussi à l'association de St Quentin. Un nouveau terrain synthétique de football est en cours de construction à côté du complexe sportif régional.

Les travaux sur nos monuments classés se poursuivent, tout d'abord ceux de l'accessibilité de notre hôtel de ville ainsi que ceux de notre Collégiale St Pierre. En fin d'année, débutera le gros chantier de la Médiathèque, de la Chapelle St Jean-Baptiste ainsi que l'extension du bâtiment du club de pétanque.

Une nouvelle piste cyclable verra le jour rue Henri Velay pour sécuriser l'accès au collège Jean-Jaurès.

Dans le domaine environnemental, les travaux d'extension du « site Chicco Mendès » seront engagés, complétés par un aménagement paysager et de restructuration de notre camping avec des emplacements de camping et des équipements de haut niveau.

Des travaux d'entretien, de voiries et trottoirs se poursuivront, ainsi nous continuerons à équiper nos écoles.

Sur le plan économique, notre ville continue à attirer des commerçants et nous avons réussi à ce que nous soyons reconnus dans le dispositif « Bassin Urbain à Dynamiser » qui permet à tout nouveau commerçant, artisan et industriel de bénéficier, d'avantages fiscaux hors du commun :

- suppression de l'impôt sur les bénéfices pendant 10 ans

- suppression de la CFE pendant 7 ans ainsi que le foncier bâti

Ce dispositif, j'en suis convaincu devra être incitatif à l'implantation de nouvelles activités mais je veillerai à ce qu'elles ne viennent pas concurrencer les activités en place.

Et oui Aire « Bouge » continuera à « Bouger » pour qu'elle soit dotée des atouts lui donnant une dynamique assez jalouée, Oui « ma ville j'y Tiens ».

Sur le plan du tourisme, les croisières fluviales sont reparties de plus belle, accompagnées d'un parc de vélos à assistance électrique. A cet effet, j'ai réuni le Bureau Municipal sur le bateau fluvial afin de mesurer l'impact du tourisme sur notre secteur. Ce dispositif sera complété par la location de bateaux électriques à partir du Bassin des 4 faces du 15 au 23 juillet.

Jean-Claude Dissaux
Maire d'Aire-sur-la-Lys

Contact+ N°11 / Juillet 2019

Directeur de la publication : Jean-Claude Dissaux
Rédaction : Mairie d'Aire-sur-la-Lys - 03 21 95 40 50
Magazine Contacts : Hôtel de ville / Grand'place, BP 29 / 62921 Aire-sur-la-Lys cedex
Tél. 03 21 95 40 40 - Fax. 03 21 95 40 41
Site : www.ville-airesurlalys.fr
Dépôt légal : Juin 2019 - Tirage : 5000 exemplaires.
Contact + est imprimé sur papier recyclé.

UNE CROISIÈRE MUSICALE AVEC L'HARMONIE BATTERIE



Musiciens de l'harmonie

Le samedi 30 mars à la Salle du Manège, plus de 100 musiciens de l'harmonie-batterie municipale, sous le commandement de Philippe FRANCOIS, Alexandre CHAPELET et Philippe DONDAINE, ont convié le nombreux public à une croisière musicale. Bravo à l'H.B.M et sa présidente, Nathalie DONDAINE, qui, année après année savent renouveler leur répertoire pour le plus grand plaisir des spectateurs airois et des environs !

Un SALON DE LA MODE CHIC

Les 6 et 7 avril, dès le hall d'entrée de la salle du Manège, nous sommes tombés sous le charme de l'Asie : des dragons en papier hantaient le plafond et de multiples décorations nous ont fait voyager.

Puis accompagnés d'Annabelle Varane, Miss Nord - Pas-de-Calais 2018 nous avons rencontré chacun des 35 exposants présentés personnellement par l'instigatrice de l'évènement : Emilie Billet.

Tous les ingrédients étaient réunis pour ces deux journées de dépaysement au pays du sourire avec show relooking. Ce fut un beau succès !



De droite à gauche : Miss Nord - Pas de Calais, M. le Maire, M. Vilain-Allard, Mme Emilie Billet



Défilé de mode



Show de coiffure



Stands

LA TRADITIONNELLE DUCASSE DE LA GARE : UN DÉFILÉ ENSOLEILLÉ

Un soleil radieux a brillé le week-end de Pâques et la ducasse de la gare en a bien profité.

Les amateurs de brocante du dimanche purent flâner avec plaisir.

Le lundi après-midi, le défilé carnavalesque organisé par Philippe Secq et son équipe, a ravi les nombreux spectateurs avec des groupes très variés et leurs costumes flamboyants, emmenés par l'harmonie fanfare Municipale ainsi que les géants Lydéric et Chrymilde. Il n'y a pas de ducasse sans manège et il n'en manquait pas à la ducasse de la gare ce qui a fait le bonheur des enfants.



Le bodet d'Estaires

UN MONDE FOU POUR AIRE RÉTRO : UNE PREMIÈRE ET LA BRADERIE PORTE D'ARRAS

Le dimanche 12 mai s'est déroulé à Aire-sur-la Lys une journée inoubliable grâce à deux manifestations qui ont connu un véritable succès. Tout d'abord, nous avons eu la braderie de la Porte d'Arras, traditionnelle depuis tant d'années. Plus de 350 exposants présents. Un concert de foot fingers a aussi été proposé devant la Halle au Beurre. Un grand bravo au Comité de la Porte d'Arras et à ses bénévoles pour l'organisation.

Le deuxième évènement de ce jour fut « sur un aire rétro » organisé par l'union des commerçants et artisans airois avec une exposition de véhicules anciens et de prestige sur la Grand'Place et la place Notre Dame, puis de nombreux exposants (déco, créateurs, barbiers, coiffeurs) mais aussi un concours de « pin-up » et des concerts avec « the Rock'n Rolls Dolls » divers (Tobazco, wild band, country cooking, hot chickens). Cette journée de printemps fut ensoleillée et a permis un voyage dans le temps avec une pause dans les années 50.

Une deuxième édition est en préparation pour l'année prochaine.



Des concerts appréciés et un public ravi



Concours de Pin Up



Braderie de la Porte d'Arras

AIRE SUR LA LYS A DÉCROCHÉ LE LABEL TERRITOIRE VÉLO

La ville d'AIRE SUR LA LYS avait reçu le 27 février des représentants de la Fédération Française de Vélo et de la Fédération Française de Cyclotourisme pour une visite technique en vue de l'obtention du label « Territoire Vélo ».

La commission technique qui s'est réunie quelques mois plus tard pour l'examen du dossier a émis un avis favorable et a attribué le label « Territoire Vélo » à la commune saluant ainsi la valorisation du travail dans les domaines du vélo et tourisme.

La ville d'AIRE SUR LA LYS est la première à avoir ce label dans la région des Hauts de France et une signature de la convention interviendra dans quelques mois.



PREMIER URBAN TRAIL À AIRE SUR LA LYS

Le vendredi 24 mai a été organisé le premier Urban Trail par le Rotary Club en partenariat avec la commune d'Aire sur la Lys et de l'O.S.A Athlétisme.

Plus de 1500 participants ont pu découvrir Aire-sur-la Lys « Autrement » avec des lieux surprenants.

Une 2^{ème} édition est déjà programmée pour l'année prochaine.



M. le Maire a donné le premier départ



Départ des marcheurs

DÉVELOPPEMENT DE LA FIBRE

Chacun espère pour « surfer vite-vite ». Votre tour arrive, bientôt vous serez desservis.

En tout cas, toute la ville devrait être connectée rapidement.

La fin des travaux est prévue pour le 4 février 2020.

LES TRAVAUX DE LA COLLÉGIALE, DES SURPRISES...

Les travaux de première tranche commencés en octobre 2018 pour 1 an de clos, couvert et vitraux se poursuivent dans les délais. Parallèlement à ces travaux sera réalisée la restauration des parements du chœur, de l'abside et des balustrades sud et nord du transept. Ces travaux seront terminés pour la fin d'année 2019.

Suite à un fort coup de vent le 27 avril et des chutes de matériaux sur la tour côté nord, il a été identifié par drone des désordres sur les pinacles qui sont prévus d'être mis en sécurité au mois de juin par nacelle de 55ml, pour une programmation rapide des travaux.



LA RÉSIDENCE LES BATELIERS REMISE À NEUF

Le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys, a entrepris la reconstruction complète de la Résidence Les Bateliers située sur le site même du Centre Hospitalier.

L'objectif était d'une part d'adapter la résidence aux besoins et souhaits des personnes âgées et de leurs proches et d'autre part d'égaliser en confort la toute nouvelle Résidence du Fort Gassion ouverte il y a un an et demi seulement.

Il s'agissait de démolir complètement l'intérieur du bâtiment.

De nouveaux espaces ont été créés, favorisant l'accueil et la prise en charge des résidents et de leurs familles, des lieux de rencontre entre les publics, et d'autres de bien être, d'apaisement, et de « prendre soin » des personnes âgées accueillies.

Les soins ont été centralisés pour plus de proximité entre les équipes médicales et paramédicales et les personnes âgées accueillies.

Cette résidence propose désormais 80 places, toutes en chambres individuelles avec quelques chambres pour des couples. Plus grandes, plus lumineuses et toutes équipées du meilleur mobilier neuf.

De nouvelles salles à manger ont été agrandies pour offrir aux résidents un service hôtelier de qualité. Des salles

dédiées à l'autonomie, comme une salle de kinésithérapie et une autre pour l'ergothérapie, des salons de détente, un salon de coiffure, un atelier de bien-être pour les massages et l'aromathérapie et un espace multisensoriel « snoezelen » pour le bien-être des résidents.

Le parc du Centre Hospitalier a lui aussi été entièrement rénové et aménagé par un paysagiste pour accueillir les résidents, leurs familles et leurs visiteurs dans un site naturel, protégé et agréable aux beaux jours.



LES TRAVAUX DE L'HÔTEL DE VILLE AVANCENT

C'est toujours pour mieux vous accueillir que les travaux de mise en accessibilité de l'hôtel de ville sont en cours de réalisation depuis janvier 2019, pour une durée de 10 mois. Les travaux concernent la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, par la mise en place d'un ascenseur panoramique, desservant le 1^{er} étage (bureaux de la direction), ainsi que le 2^{ème} étage (bureau du Maire et des adjoints). Celui-ci permettra également de desservir les combles, actuellement inexploités pour le manque d'accès jusqu'à présent. Ces travaux concernent également le réaménagement des bureaux du 1^{er} étage ainsi que du 2^{ème} étage. En effet, le plancher a été renforcé, et la disposition des bureaux a été revue.



La cage du futur ascenseur



L'hôtel de ville en travaux



LE RÉAMÉNAGEMENT DU CAMPING ET RÉALISATION D'UNE AIRE DE CAMPING CAR

Un réaménagement du camping situé près du bassin des Quatre Faces est en cours. Les travaux ont commencé début janvier pour se terminer fin juin. L'ouverture aura lieu le 1^{er} juillet 2019. Les services techniques de la ville ont réalisé une partie des travaux en règle (nettoyage des parcelles, pose du réseau eau potable, assainissement, électricité, wifi, éclairage public, rénovation des sanitaires et création d'un local technique). La création de l'aire des camping-cars d'une capacité de dix places avec point de vidange, bornes électriques, engazonnement ont été confiés à une entreprise.



Photo d'un projet en 3D

LE BOULODROME SE TRANSFORME

Le local du boulo-drome situé rue Poincaré devient trop exigu vu l'augmentation du nombre de joueurs. Durant l'année 2019 un nouveau bâtiment sera accolé perpendiculairement à l'existant ce qui permettra de doubler le nombre de couloirs de jeu. Dans le local actuel, l'électricité, le chauffage seront refaits et le club house sera déplacé pour permettre une liaison entre les deux structures. Des travaux de peinture termineront l'ensemble.



Photo du projet

UN NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Un nouveau terrain synthétique va voir le jour au complexe Germain Spaes. Les travaux ont commencé à la mi-mai, l'objectif est de le terminer pour la fin août afin qu'il soit opérationnel à la rentrée

pour les scolaires et pour la reprise des entraînements de l'OSA football. La main courante extérieure, les pare-ballons, la voirie et un nouvel éclairage du stade sont compris dans cet aménagement.

Enfin les vestiaires existants seront doublés ce qui permettra d'accueillir dans de meilleures conditions les nombreux licenciés, plus de 300 à l'OSA football et les nombreuses équipes extérieures.



DES TRAVAUX RUE DE MERVILLE

Des travaux d'assainissement pluvial ont commencé en 2018 entre l'Ave Maria et la sortie de Grand Neufpré. Après une interruption durant la période hivernale, ces travaux ont repris en avril et se sont terminés en juin. Dans le même temps une étude globale entre l'Ave Maria et le pont de Thiennes concernant l'assainissement pluvial, la borduration et l'aménagement des trottoirs a été finalisée et sera réalisée par tranches sur une durée de deux ans. Le département accompagnera le projet pour tous les travaux de chaussée proprement dits. Cette année les travaux de borduration, création de trottoirs et revêtement chaussée reprendront cet été pour une durée de trois mois sur la section comprise entre l'Ave Maria et la sortie Grand Neufpré ce qui permettra de terminer cette zone dans sa globalité, premier maillon de l'aménagement de la RD 194.



Photo du projet

LE TRANSFERT PROVISOIRE DU SECOURS POPULAIRE

Le 15 avril le secours populaire a dû quitter les locaux de la rue du Portugal car le terrain n'était que loué par la commune et la propriétaire souhaitait le récupérer.

Nous leur avons proposé de s'installer dans les ex locaux du CAJ rue poincaré. La Présidente Mme Valérie Defrance et ses

bénévoles nous ont remerciés de leur procurer un nouvel endroit agréable et clair, certes provisoire, en attendant les locaux rénovés de la fonderie.

Nous avons visité leur installation et avons rencontré des bénévoles ravis de pouvoir encore proposer leurs services aux plus démunis.



Quelques élus avec les bénévoles



Visite de M. le Maire avec la présidente

DEUX NOUVELLES CLASSES À L'ÉCOLE JULES FERRY

Dans le cadre du déroulement des classes élémentaires décidé par le gouvernement, une ouverture de classe CP/CE1 sera effective à la rentrée 2019/2020 pour les écoles primaires Ferry, Centre et Rincq - St Quentin.

Des travaux d'aménagement et d'agrandissement sont prévus durant les grandes vacances afin de donner le maximum de confort à nos élèves.

Un modulaire semblable à celui qui a été mis en place à Rincq dans le cadre du dédoublement des classes de Cours Préparatoire va être mis en place dans la cours de l'école maternelle de Saint-Quentin.

Il sera installé en lieu et place de la salle actuelle qui présente une vétusté très importante.

Cette nouvelle salle légèrement plus grande permettra d'accueillir la cantine des enfants de Saint-Quentin et Rincq et donnera au comité des fêtes l'occasion de la louer et sera comme tous les ans le lieu de rencontre des habitants du hameau qui se retrouvent pour la ducasse.

La municipalité tient à ce que les hameaux ne soient pas délaissés et met tout en œuvre pour qu'il y fasse bon vivre.



Projet des classes de Jules Ferry

UNE NOUVELLE SALLE POLYVALENTE À SAINT-QUENTIN

Façade sud
Ech. 1/100



Projet de la future salle polyvalente

L'HÔPITAL SAINT JEAN BAPTISTE VA SE MÉTAMORPHOSER

Le projet de réhabilitation va bon train, l'avant projet définitif a reçu l'aval des différents partenaires financiers et utilisateurs. Le permis de construire sera déposé prochainement. Les différents bâtiments seront reliés entre eux par un passage couvert. Les travaux débuteront par la couverture de l'ensemble des bâtiments. Ensuite commencera l'aménagement de la médiathèque dans la chapelle qui donne sur la rue de Saint-Omer pour la fin d'année.

Encore un beau projet qui se concrétise.



Cour d'accès de la Médiathèque



Intérieur de la Médiathèque



Hall d'accueil de la Médiathèque

LE LOTISSEMENT DE LA MANUTENTION VA DÉBUTER

Après maints projets, nous avons donné notre accord sur le projet de réalisation des 8 logements du boulevard de la Manutention et le permis de construire devrait être déposé sous quinze jours. Ce sera une belle réalisation très attendue.



Projet du lotissement



Maisons individuelles T3

ENFIN LA NOUVELLE GENDARMERIE

Nous l'attendions désespérément, le permis de construire pour les nouveaux locaux de la gendarmerie est déposé après avoir reçu l'aval du Ministère de l'intérieur et la DDTM est chargée de son instruction. Nous espérons une acceptation rapide de ce projet afin que nos gendarmes soient mieux logés et aient un cadre de travail fonctionnel ce qui n'est pas le cas actuellement. Le projet situé au bout de la rue Portugal comprend les locaux de la brigade et 25 logements que nous avons fait modifier pour qu'ils aient un garage et soient agréables à vivre pour leur famille.



Projet de la future gendarmerie

DÉCOUVRIR AIRE-SUR-LA-LYS

Dès ce mois de mai et jusqu'au 22 septembre, la ville d'Aire-sur-la-Lys vous propose de découvrir son patrimoine architectural et naturel de manière originale.

- En percheronnette avec les vélos à assistance électrique en location gratuite (chèque de caution), au départ de l'hôtel de ville ou de la Chapelle Beaudelle.
- En parcourant à pied les sentiers des Ballastières ou du jardin public
- En prenant de la hauteur avec l'Office de Tourisme par la visite du Beffroi ou des quatre monuments airois



Bateau électrique

Des séjours itinérants à partir d'Aire-sur-la-Lys

Avec l'aide de Lys Sans Frontières, l'offre touristique au départ d'Aire va encore se développer en 2020 avec la commercialisation de séjours itinérants et d'excursions, de 2 à 7 jours, par des croisières à bord de l'Eva-na ou des randonnées vélo (VAE) jusqu'à Gand.

Nul doute que cette mise en produit, avec des packages correspondant aux attentes de la clientèle permettra de hisser au stade de destination incontournable, les Vallées de la Lys et la ville d'Aire !

Enfin en vous offrant une croisière fluviale entre le bassin des 4 faces et le port de plaisance d'Haverskerque avec retour en vélo électrique (16€ /pers à dates précises jusqu'au 7 septembre) ou une petite balade en bateau exemple d'innovation en matière de développement durable car ils sont 100% électrique, ne détruisent pas les berges et ne produisent aucune pollution, d'1/4, 1/2 ou 1 heure aussi au départ du Bassin des 4 faces mais seulement la 2^{ème} quinzaine de juillet.

Renseignements en mairie 03.21.95.40.40 ou sur le site : www.ville-airesurlalys.fr



UN LIVRE POUR DÉCOUVRIR L'HISTOIRE DE LA COMMUNE !

La sortie officielle du livre consacré à l'Histoire d'Aire-sur-la-Lys est prévue le **samedi 21 septembre 2019** à l'occasion de la **36^e édition des Journées Européennes du Patrimoine**. La présentation de l'ouvrage aura lieu le même jour, à **16 heures**, dans les locaux de la **Bibliothèque municipale, passage des Hallettes**. Le projet de cette publication a été porté par la municipalité, sous la direction de **Bruno Béthouart**, professeur émérite d'histoire contemporaine, à l'université du Littoral Côte d'Opale, associant un collectif réunissant des historiens, archéologues, universitaires...

Depuis trois ans, en effet, ces spécialistes des différentes périodes de l'histoire de notre région, ont mené un travail important de recherche, de collecte puis d'écriture pour offrir aux lecteurs une présentation, jusqu'alors inédite, de l'histoire de la ville et des Airois, des origines à nos jours.

Le livre bénéficie, par ailleurs d'une riche illustration... rarement éditée...

Les nombreux souscripteurs qui ont permis l'édition du livre seront accueillis, le jour de la présentation de l'ouvrage, dans le **Fonds ancien de la Bibliothèque**.

Ils pourront y retirer l'exemplaire qu'ils ont réservé. Se tiendra dans le même temps, **une séance de dédicaces**

grâce aux auteurs **dès 16 heures**.

Le livre sera aussi disponible à la vente pour ceux qui voudront l'obtenir, dans le secteur adulte de la bibliothèque, au prix de 29 euros.

Renseignements à la bibliothèque patrimoniale, au 03 21 95 40 42.



Couverture du livre



Pages intérieures du livre

SPECTACLES À VENIR SALLE DU MANÈGE

TRIBUTE CLOLO
Dimanche
22 septembre
à 15h
Tarif : 15€



MARS ET VÉNUS
Jeudi 9 janvier 2020
à 20h
Tarif : 35€



JEAN-MARIE BIGARD
Samedi 9 novembre à 20h
Tarifs : 39€

RENSEIGNEMENTS 03 21 95 40 53 / 03 21 95 40 56 BILLETTERIE EN MAIRIE

NOTRE COMMERCE LOCAL : ON Y TIENT !

Quelques nouveaux commerces ont ouvert ce premier semestre à Aire-sur-la Lys. Eux aussi, ont fait le choix de venir rejoindre notre Centre-Ville. D'autres projets sont encore à l'étude. Afin de faciliter l'installation des commerces, des mesures sont mises en place, des actions au cœur de la ville.



Air Jump



La Casa

LE CHÔMAGE EN BAISSÉ À AIRE-SUR-LA LYS EN 2018

Dernièrement, Monsieur le Maire a demandé les statistiques 2018 auprès de M. ROMELAERE, Directeur de Pôle Emploi de Longuenesse. Nous avons reçu le tableau récapitulatif des demandeurs d'emploi, **nous avons en effet enregistré 550 demandeurs d'emploi**

en moins pour notre commune d'Aire-sur-la Lys soit 6%.

Nous pouvons constater que le travail fait au quotidien par Monsieur le Maire et son bureau Municipal apporte ses fruits car dès qu'une opportunité se présente dans une entreprise où il y a de l'emploi

à pourvoir, nous positionnons nos Airois. Nous disposons d'un vivier de personnes que nous rencontrons lors de nos permanences avec divers profils qui nous permettent d'établir des correspondances. Nous poursuivons dans ce sens pour 2019.

AXELLE PODVIN ÉLUE MISS VAL DE LYS

Dimanche 30 juin, s'est déroulée à la salle du Manège la 1^{ère} élection de Miss Val de Lys. 18 candidates ont participé. Notre Miss Val de Lys concourra à l'élection de Miss Nord-Pas-de-Calais qui aura lieu le 12 octobre à Orchies.

Voici le palmarès :

Prix du Jury : BERNARD Julie

4^{ème} Dauphine : DEBUCOIT Solane

3^{ème} Dauphine : SAGOT Axelle

2^{ème} Dauphine : DELACROIX Agathe

1^{ère} Dauphine : LAFILLE Axelle



Photo : © La Voix du Nord

DES AIDES POUR CRÉER VOTRE ENTREPRISE

Par arrêté ministériel du 11 avril 2019 notre ville d'Aire sur la Lys a été reprise en **Bassin Urbain à Dynamiser** ce qui implique de nombreux allègements fiscaux sur notre territoire pour la création d'entreprise depuis janvier 2019.

- **exonération totale de l'impôt sur les bénéfices pendant 2 ans** et exonération partielle dégressive (75/50/25) sur les 3 années suivantes.

- **exonération totale de CFE/CVAE et TFPB pendant 7 ans** et partielle dégressive (75/50/25) les 3 années suivantes.

C'est le moment de créer votre entreprise ou de vous faire connaître si celle-ci est créée depuis janvier afin de bénéficier de ces mesures.

AIRE + Autrement

Comme chaque année à pareille époque, le budget de la commune a été voté à la majorité des membres du conseil municipal. Alors que le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) avait, lui, été approuvé à l'unanimité des personnes présentes. Comment peut-on être d'accord sur un ROB qui donne les orientations de recettes, dépenses, investissements pour l'année à venir et ne pas en voter le budget !! Quelque chose m'échappe ! Ok pour les projets mais pas pour les financements ! Comment faire ? Bien sur notre opposition a, comme à chaque vote de budget, proposé de baisser les taux du Foncier Bâti et Non Bâti, rien pour la Taxe d'Habitation qui va disparaître.

SAUF QUE :

Comme nous nous y sommes engagés en 2014, nous n'augmenterons pas les taux communaux d'imposition ; ceci n'est pas du fait du combat des membres de l'opposition (fait qu'elle s'attribue à tort) mais bien une promesse électorale de 2014 que nous respectons.

Il faut savoir que la Taxe d'Habitation va disparaître d'ici 2 années dicit le Gouvernement, ceci entraînera forcément une augmentation du pouvoir d'achat pour ceux qui payent l'impôt.

L'Etat diminue ses dotations aux collectivités, malgré cela, Monsieur le Maire continue d'investir pour l'amélioration de notre qualité de vie et pour l'attractivité de notre ville et c'est pour cela qu'il ne baisse pas ses taux d'imposition.

Il y a 2 manières de voir les choses :

Une vision rétrograde et conservatrice, où l'on ne fait rien ou presque, tout juste souhaiter réinstaller un kiosque sur la Grand' Place ! C'est une rengaine pour notre opposition.

Ou une vision progressiste et ambitieuse pour l'avenir de notre ville et de ses habitants.

Nous avons choisi la 2^{ème} possibilité.

Des projets très ambitieux, vous les trouverez tout au long de ce magazine, la liste est longue et non exhaustive. M. le Maire sait trouver tous les financements possibles.

C'est une multitude d'actions pour le développement de notre belle cité qui depuis 11 ans à beaucoup changé. Vous êtes nombreux à nous le dire quand vous nous rencontrez lors des assemblées générales, des manifestations de tout genre dans la ville, au bureau de vote (où soit dit en passant un élu de l'opposition se permet de venir voter sans sa carte d'identité ! Sous quel prétexte ? Celui d'être connu ! La loi impose la présentation d'une pièce d'identité dans les communes de plus de 3500 habitants mais certain élu s'arroge ce privilège).

Pour parler d'attractivité, notre commune vient d'être reconnue comme faisant partie du Bassin Urbain à Dynamiser (BUD). Ce dispositif fiscal qui nous manquait, mais l'erreur a été réparée, est une mesure de soutien à la création d'entreprise de nature industrielle, commerciale, ou artisanale.

Exonérations de taxes et d'impôts très incitatifs les premières années puis partielles ensuite ; l'Etat, les Conseils Départemental et Régional participent activement à cet effort de redynamisation de la ville.

Le « manager du centre ville » serait-il passé par là ?? Certainement pas mais la volonté et la ténacité de Jean-Claude Dissaux font que nous voulons que Aire sur la Lys vive, que vous y soyez bien et fiers d'y habiter !

Pour plus d'information, vous pouvez toujours consulter le site internet de la ville, son Facebook officiel et bien entendu celui de notre équipe

Aire + Autrement

Je vous souhaite un bel été.

Christine Catty pour le Groupe « AIRE+AUTREMENT »



En accord avec le constat de notre premier ministre, concernant l'« Immense Exaspération Fiscale », nous avons proposé, de manière encore plus véhémente cette année, de diminuer les taux d'imposition communaux proposés.

En effet, depuis quelque temps, les taux d'imposition, votés par la municipalité, n'ont pas augmenté, et ceci est déjà une première étape positive gagnée grâce au combat de vos élus de l'opposition municipale.

Malgré cela, les différentes taxes ont augmenté significativement pour les familles airoises.

Cette année encore, nous avons constaté une augmentation de la base d'imposition de 2,64% pour la taxe d'habitation, une augmentation de la base d'imposition de 2,35 % pour la taxe foncière bâti,

ainsi qu'une augmentation de la base d'imposition de 1,94% pour la taxe foncière non bâti.

Aussi, nous avons proposé, lors du conseil municipal du 09 Avril, pour cette année 2019, de faire passer le taux d'imposition de la taxe foncière bâti de 29,06% à 28,4% et de faire passer le taux d'imposition de la taxe foncière non bâti de 60,07% à 58,8%.

D'autre part, compte-tenu de la suppression prochaine de la taxe d'habitation, envisagée

aujourd'hui, non envisagée demain et peut-être actée après-demain, nous avons proposé de ne pas nous attarder sur celle-ci, compte-tenu de la cacophonie au sein du gouvernement...

Cette diminution des taux d'imposition communaux aurait permis ainsi de bloquer l'augmentation de ces taxes, durant cette année 2019.

Cette diminution des taux d'imposition communaux aurait permis de commencer à les rééquilibrer vers les moyennes départementales et nationales qui sont fortement moindres.

Cette diminution des taux d'imposition communaux aurait été en accord avec bon nombre d'autres communes, qui appliquent ces baisses de taux.

Cette diminution des taux d'imposition communaux aurait représenté un gain non négligeable pour les contribuables Airois. Cela aurait permis de donner un « Coup de pouce » pour le pouvoir d'achat des Airois payant l'impôt.

Le « manque à gagner » pour la commune aurait été de l'ordre de 70.000€, facilement compensable par une diminution des charges, ou du virement à la section d'investissement.

Mais, comme tous les ans, nous n'avons pas été écoutés car il en faut toujours plus à cette municipalité qui privilégie la construction de bâtiments, ou encore la réalisation de « dos d'âne »...

au détriment des intérêts des contribuables, qui devraient pouvoir souffler un peu en cette période difficile...

Les élus d'«Aire, pour tous» vous souhaitent une merveilleuse période estivale...

Les cinq élus municipaux « Aire, pour tous » :

Stéphanie CHRETIEN - Odile COURTOIS - André DELPOUVE - Frédéric DUBUISSON - Gilles FIEVET

Un pôle social et culturel cantonal

